

# "Raconte moi un chemin"...

## Les RECITS de REGORDANE

**14 juillet 1790... Le serment civique prononcé à Bellecoste (Mas de la Barque - Mont Lozère - district de Villefort)**

**La garde nationale de Villefort**, commandée par Monsieur de Genssane fut chargée du cérémonial : accueillir les gardes nationales de Saint-André, du Collet de Dèze, de Vialas, de Saint Privat de Vallongue, de Saint Andéol, de Saint Maurice, de Saint Frézal, de Saint Michel, de Cubières, de Cubeyrette, de Prévenchères, d'Altier, une députation de Pont de Montvert (district de Florac), les membres du Directoire du district de Villefort qui allaient entrer en activité.

Dès deux heures du matin, après une messe dans l'église paroissiale célébrée au son du tambour, la garde nationale est partie pour Bellecoste. Elle y est arrivée à huit heures du matin. **Toutes les gardes nationales invitées formèrent un carré d'environ 2 500 hommes.** Les discours se succédèrent...

Monsieur de Genssane : *"Je suis heureux d'être aujourd'hui l'organe de mes concitoyens pour vous exprimer leur joie de former avec vous une union fraternelle, depuis longtemps l'objet de leurs vœux. Puisse-t-elle être éternelle. Notre District ne sera plus qu'une même famille. Concourons donc de tout notre pouvoir au maintien de cette paix, de cette union fraternelle, qui peuvent rendre durable le bonheur des habitants de ce District..."*

Messieurs de Lavalette, Baldit et Laurans, membres du Directoire du District de Villefort arrivèrent pour recevoir le serment de l'armée. Le silence est devenu général. La musique, les tambours, les fifres ont annoncé la joie que toute la famille ressentait à l'arrivée de ses pères... Monsieur de Genssane prit encore la parole :

*"Nous voici réunis pour prêter le même serment que tous les citoyens français doivent prononcer aujourd'hui. Il nous est agréable de pouvoir déposer nos sentiments, nos vœux, nos serments dans le sein d'une administration dont la sagesse, les lumières, le patriotisme nous présagent l'avenir le plus heureux..."*

Monsieur de Lavalette, doyen de Messieurs les administrateurs répondit :

*"Puisse de si beaux sentiments ne recevoir jamais d'atteinte ! Nous tacherons de mériter du moins par notre zèle et notre bonne volonté les éloges que vous venez de nous donner"*

Etant près de midi, les troupes ayant le fusil dans le ras gauche, les Administrateurs ont ordonné de lever la main et de prêter serment.

**"Nous jurons de rester à jamais fidèle à la Nation, à la loi et au Roi ; de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roi"**

Tous les officiers et l'armée ont répété de suite :

**"Nous le jurons !"**

La musique de la Légion de Villefort, après avoir obtenu l'agrément, a salué tous les drapeaux en jouant des airs de fête et entre autres *"Où peut-on mieux qu'au sein de sa famille ?"*, des danses des farandoles avec des demoiselles de tout état, en grand nombre, mirent le dernier sceau de cette union.

**Le lundi 14 août 1989**, la reconstitution de cette cérémonie fut organisée par les **municipalités de Génolhac, Pont de Montvert, Villefort et Vialas**, en présence des maires, de Paul Piaux (directeur du festival d'Avignon) et de nombreuses

personnalités. Elle fut clôturée par le feu d'artifice du groupe Artishow et par un bal animé par "Aiga Linda".

**Un arbre de la Liberté fut planté à côté du four communal.**



> Archives - département du Gard.

### Les Récits de Régordane

*Itinéraire de la geste de Guillaume d'Orange (Le Charroi de Nîmes) la Régordane porte les exploits de personnages connus, parfois même inconnus, de l'Histoire, que les troubadours d'aujourd'hui vont participer à sortir de l'ombre...*

*La "Geste" d'un chemin... historiens, population locale, voyageurs, scolaires... autant de passeurs de mémoire qui participent activement à transmettre de manière vivante, attractive et novatrice l'histoire et les mémoires des territoires... source d'échanges, de partage, d'ouverture qui préserve une part de rêve pour le voyageur...*



> 14 août 1989, reconstitution du serment de 1790, à Bellecoste.



#### Association

"La voie Régordane"

[www.chemin-regordane.fr](http://www.chemin-regordane.fr)

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique - Janvier 2019

Retrouvez d'autres récits :

Jouany, le tuilier des Plots ; l'âne Gaspard ;  
Le loup de Concoules...

Crédit photos et droits d'auteur :

Calvo - La bête est morte (Ed. Gallimard)  
Office de Tourisme Le Puy en Velay